

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Commune de GIGONDAS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, et le mercredi six mai à dix huit heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Eric UGHETTO, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Éric UGHETTO, Michel MEFFRE, Anik Vinay - SOUCHIÈRE, Caroline CHOCHOIS, Jérôme BOUDIER, Thémis SOUCHIÈRE - - VINAY, Jérôme MIRON, Virginie HAUT, Henri-Claude AMADIEU, Pauline GENVET-SAUREL
Pouvoir(s) :	Frédéric HAUT à Virginie HAUT
Absent(es) :	

Monsieur Jérôme BOUDIER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2026\_43

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE AUPRÈS DE COMMUNES FORESTIERES DE VAUCLUSE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, et conformément aux dispositions des articles L. 2121-21, L. 2411-1 et L. 5212-7 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des délégués qui représenteront la commune dans les diverses structures intercommunales.

Monsieur le Maire rappelle et explique la nature et le fonctionnement des structures ou organismes dans lesquelles la commune doit figurer.

Au fur et à mesure, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se porter candidats.

ORGANISME	CONSEILLER TITULAIRE	CONSEILLER SUPPLÉANT
COMMUNES FORESTIERES DE VAUCLUSE	Thémis SOUCHIERE--VINAY	Anik VINAY-SOUCHERE

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance  
Jérôme BOUDIER



Le Maire,  
Eric UGHETTO

